



**CONCOURS INTERNE D'INSPECTEURS DU PERMIS DE
CONDUIRE ET DE LA SECURITE ROUTIERE DE 3^{ème} CLASSE AU
TITRE DE L'ANNEE 2018**



ENTRAINEMENT A L'EPREUVE ECRITE N°2

Durée : 1h30 – coefficient 1

DEVOIR N°1

A retourner à l'adresse suivante avant le 9 novembre 2017

nathalie.vidot@inserr.fr

Des questions appelant des réponses courtes portant sur des notions élémentaires de droit public et du code de la route et de la sécurité routière.

Nom : _____ Prénom : _____

Questions à réponses courtes (5 à 10 lignes)

1 – Les principes généraux du droit.

2 – L'acte administratif.

3 – Le contrat administratif.

4 – La notion de service public.

5 – Les catégories du permis de conduire et les véhicules correspondants.

6 - L'apprentissage anticipé de la conduite.

7 – L'exercice de l'enseignement de la conduite, à titre onéreux.

8 – Les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR).

9 – Le permis à point.

10 – L'alcoolémie en matière de sécurité routière.